



## DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE, PHILIPPE SALASC, LORS DE LA CEREMONIE DES VŒUX LE 19 JANVIER 2024

Mesdames, Messieurs, chers Innocentes, chers Innocents,

Merci de votre présence en nombre ce soir, pour cette cérémonie des vœux.

Ces moments de convivialité et d'échanges sont si importants pour rester optimiste en cette période troublée, et c'est peu dire. Les dernières années ne nous ont pas épargnés.

2020 et 2021 : la crise sanitaire liée au Covid.

2022, le conflit en Europe entre l'Ukraine et la Russie engendrant angoisse et pour notre économie, une hyper inflation impactant les foyers les plus modestes. 2023, un autre conflit entre Israël et la Palestine aux conséquences déstabilisantes au sein même de notre nation.

Osons espérer que les grands de ce monde éteignent rapidement les incendies qu'ils ont eux-mêmes allumés et permettent d'offrir aux générations futures, un monde de paix et de sérénité. Notre joli village doit aussi, certes à sa juste mesure, en toute humilité, participer à la recherche de cet idéal.

À ce jour, nous sommes 3000 habitants avec la même volonté partagée de conserver notre ruralité, nos traditions, notre qualité de vie dans un environnement naturel privilégié. Aniane restera toujours accueillante, mais se doit comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, de maîtriser son urbanisme et continuer à offrir à sa population des services publics de qualité.

À court terme, dans les prochaines années, deux projets d'urbanisation verront le jour : celui du site de l'ancienne cave coopérative et celui du domaine Saint-Laurent. Ils permettront la réalisation de lotissements pavillonnaires et la production de logements sociaux respectant la règle des 30 %, consacrée à cet habitat. Ces logements sociaux supplémentaires manquent cruellement à ce jour. Permettez-moi de vous exprimer mon indignation au vu de l'état d'insalubrité de certains appartements du cœur ancien du village et des loyers demandés.

Un autre projet, ambitieux de par son histoire millénaire et sa dimension, devrait aussi s'amorcer. Il s'agit de l'abbaye d'Aniane, propriété de notre communauté de communes Vallée de l'Hérault. Un atelier flash, piloté par Monsieur le sous-préfet de Lodève en concertation avec tous les services de l'État et des collectivités territoriales, a rendu ses premières orientations :

- culturelle, avec la réhabilitation prochaine de l'ancienne chapelle (2 millions d'euros porté par la CCVH)
- économique (artisanat et métiers d'art).
- habitat

Au préalable, des études seront menées pour s'assurer des fonctionnalités, tant au niveau des places de stationnement nécessaires que des mobilités dans ce secteur.

En corollaire de ces dossiers d'urbanisme, se pose la question vitale de la ressource en eau. Grâce à la solidarité intercommunale, nous partageons la production de la Combe Salinière SISE à Gignac. Or, comme vous l'observerez toutes et tous, les déficits de pluviométrie deviennent très alarmants. Le niveau des réserves est historiquement au plus bas en cette période hivernale. J'invite chaque foyer, chaque administré, à économiser sa consommation et à respecter les arrêtés préfectoraux. L'eau est devenue un bien très précieux et nous devons en limiter les usages.

Enfin, la nouvelle station d'épuration (encore 2 millions d'euros portés par la CCVH) située aux Treilles, hors de tout risque d'inondation, permettra de répondre aux besoins de la commune pour à minima les deux prochaines décennies. Fini les rejets dans le ruisseau des corbières et place à un environnement naturel protégé. Dans ce registre, nombre d'actions volontaristes sont portées par notre collectivité :

- la limitation de l'éclairage nocturne, source d'économie d'énergie, mais aussi de qualité de vie.
- le remplacement des éclairages publics en LED sur les principales artères
- le projet de pastoralisme sur les parcelles de Bernagues
- le projet d'installation agricole sur la parcelle communale au Saint-Laurent
- la protection de l'environnement du chemin des carottes jusqu'au site du Pont du Diable où nous avons limité l'accès pour éviter les surfréquentations nuisibles aux équilibres fragiles du milieu naturel
- la lutte contre la cabanisation, même si les procédures judiciaires sont très longues
- l'entretien des cours d'eau

Mais des points noirs demeurent : décharges sauvages dans la nature et surtout intra-muros des déchets de toute espèce, au pied des colonnes de tri. A l'heure où nous devons, par la loi, à l'horizon 2030, réduire nos déchets ménagers de 180 kg par habitant à 120 kg par an, cet incivisme d'une minorité est inacceptable. La redevance incitative viendra prochainement remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Elle sera plus juste, car non pas calculée sur la valeur locative du logement, mais en lien avec la production réelle de déchets des usagers.

Autre point noir : la divagation d'animaux, les chiens sans laisse et les excréments dans nos belles ruelles. Face à ces actes d'incivisme délibérés, nous verbaliserons, sans état d'âme, leurs auteurs. Ils mobilisent, au quotidien, nombre d'heures de nos agents techniques, au détriment d'autres tâches et dégradent notre cadre de vie.

Se pose la question de la vidéosurveillance. Les élus du groupe majoritaire vont entamer une discussion à ce sujet, au regard des réussites et des échecs de ce dispositif dans d'autres collectivités. J'adresse, à ce sujet, toute ma reconnaissance à toute la communauté éducative pour leurs actions de sensibilisation auprès des plus jeunes, en matière de protection de l'environnement. J'y associe pleinement toutes les associations locales qui œuvrent en ce sens (environnementales : chasseurs, pêcheurs).

Concernant le groupe scolaire, comme il faut prévoir l'augmentation de la capacité d'accueil des élèves dans les années futures, nous préempterons la maison Sarran et le terrain attenant, à côté de l'école maternelle. Investir pour des réserves foncières, c'est prévoir l'avenir pour les prochains exécutifs municipaux. Nous avons agi de la même manière en nous portant acquéreurs de la villa, en face de la caserne des pompiers, et ainsi prévoir, à terme, l'extension indispensable du centre de secours d'Aniane.

Nous devons aussi acquérir l'emprise foncière du parking Bourguet Naou, mise à disposition depuis des années, gracieusement à la commune, par sa propriétaire Madame Pinel. Et je profite de cette cérémonie pour la remercier infiniment.

Ces acquisitions conséquentes, croyez-moi, pour le budget communal, sont des opportunités stratégiques pour l'avenir.

Au sein des bâtiments du groupe scolaire et de la maison des loisirs, nous avons amélioré la performance énergétique (fenêtre, isolation, ventilation). Nous poursuivrons en 2024 / 2025 par un dispositif de chaufferie au bois.

Par ailleurs, je remercie de leur compréhension et de leur patience tous les riverains du boulevard Louis Marres, le corps enseignant, les agents du service enfance jeunesse et bien évidemment les familles et les enfants, pour les gênes liées aux travaux qui vont durer encore quelques mois. Ce projet était très important. Son coût, 1 million d'euros, très bien cofinancé par nos partenaires (plus de 60 % de subvention) permettra la réhabilitation totale des réseaux secs, humides, pluvial, fibre optique et surtout la meilleure sécurisation possible des abords du groupe scolaire.

Il n'est pas vain de rappeler que le budget de notre politique Enfance - jeunesse représente plus de la moitié du budget de fonctionnement de la commune. Toute ma gratitude à la communauté éducative, à nos agents dédiés, aux parents d'élèves pour leur implication à faire du groupe scolaire et du centre de loisirs, un pôle d'excellence où chaque enfant puisse apprendre et s'épanouir.

En complémentarité, toutes les associations sportives sont à mettre à l'honneur : football, rugby, tennis, tambourin, pétanque, tennis de table, boxe... Merci à tous ces bénévoles qui n'épargnent pas leur temps pour éduquer les enfants à la pratique du sport.

Concernant le projet de réhabilitation du complexe sportif des Prés de la ville et notamment de la phase 1 (réfection des deux terrains de tennis existants, création d'un troisième terrain sur l'emplacement du City et déplacement de celui-ci sur la partie basse des ateliers techniques), le dossier administratif a pris beaucoup de retard au regard des études préliminaires obligatoires exigées par les services de l'État, au titre de la loi sur l'eau (études hydrauliques, études géotechniques).

Après l'avis favorable des services de la DREAL, reçu en fin d'année 2023, nous pouvons enfin reprendre l'instruction de ce projet, attendu par tous.

Je tiens à évoquer aussi le projet de la halle aux sports, énoncé dans nos engagements de campagne. Vous vous en doutez, soyez en rassurés, je ne parle pas de palais des sports, mais bien d'un espace calibré à la dimension de notre village, pour permettre aux enfants de disposer d'une salle couverte pour la pratique sportive. Ce projet n'est pas du tout abandonné. Sa localisation dépend essentiellement du devenir de l'ancien gymnase, lié aux orientations futures du projet abbaye. Le résultat des études, en lien avec les fonctionnalités du site, permettra aussitôt à notre collectivité de se positionner sur la meilleure sectorisation possible.

Concernant votre quotidien, la réfection des chemins communaux se poursuivra de même que celle des rues du centre ancien et des quartiers pavillonnaires les plus dégradés. Je cite le lotissement de Pezouillet, mais d'autres secteurs méritent tout autant d'attention. Je veux être honnête et transparent. Toutes ces lourdes interventions doivent être phasées dans le temps, car nos finances ne nous permettent pas de tout réaliser immédiatement. Nous devons donc prioriser nos actions. En effet, nos recettes de fonctionnement dépendent

essentiellement des dotations versées par l'État et sachez qu'elles n'augmentent pas au rythme de l'inflation et notamment des coûts de l'énergie. Les autres principales recettes fiscales proviennent de l'impôt sur le foncier bâti et nous sommes conscients que nous ne pouvons pas augmenter le taux de manière inconsidérée. La gestion financière de la commune devient par conséquent compliquée. Les années fastes sont derrière nous. Nous sommes rentrés dans une période où l'impatience n'est plus de mise.

En ce qui concerne les investissements, nous entretenons d'excellentes relations avec les services de l'État, notamment le préfet, François Xavier Lauch, le sous-préfet de Lodève, Eric Suzanne, avec la Région et sa présidente Carole Delga, avec le conseil départemental et son président Kléber Mesquida, et bien sûr avec la CCVH et son président Jean-Francois Soto ainsi que mes collègues maires. Ces rapports privilégiés avec l'État et les collectivités territoriales précitées nous ont permis de bénéficier de subventions très importantes sans lesquelles nous n'aurions pas pu réaliser nos projets. Mais à ce jour, nos partenaires rencontrent les mêmes difficultés budgétaires que notre commune et doivent arbitrer des choix douloureux. D'où, je le répète, l'exigence de prioriser nos actions en fonction de l'assurance de leur accompagnement financier. J'adresse solennellement à tous nos partenaires tous les remerciements de la commune d'Aniane.

Le patrimoine ne sera pas oublié. La toile de Ranc, au centre du chœur de l'abbatiale sera restaurée (opération de 100 000 € financée à hauteur de 80 %). L'entretien de l'orgue, des Pénitents et des Halles sera poursuivi. Le budget de la culture sera maintenu dans la même enveloppe financière : expositions, vernissages et festival de théâtre continueront à s'imposer et permettront de mettre en valeur les artistes et notre patrimoine exceptionnel.

De son côté, le centre communal d'action sociale continuera à œuvrer pour apporter aux publics les plus fragiles toute son écoute et son assistance dans la recherche de solution. Les associations à vocation sociale ont tout notre soutien. Ainsi « Espoir Pour Un Enfant » et « Vivre à Aniane » peuvent bénéficier des locaux que nous louons à Hérault Logement dans le cadre des politiques de solidarité.

La proximité envers nos aînés doit être poursuivie et particulièrement les actions communes avec les résidents de la maison de retraite. La recherche permanente de lien social et de solidarité sans faille est une exigence morale et c'est le curseur de notre village. J'exprime du fond du cœur toute ma gratitude à toutes les associations qui créent ce lien social. Je pense au Foyer rural, aux Fêtes de Noël, au Comité des fêtes, à l'AEA et tant d'autres.

Mesdames et Messieurs, présidentes et présidents d'associations à vocation sociale, mémorielle, culturelle, environnementale, économique, sportive et festive, adressez à tous vos bénévoles, notre entière reconnaissance. Je ne peux toutes les citer, vu leur nombre. J'aurai juste, ce soir, un clin d'œil à adresser à notre jeunesse et au Comité des fêtes et témoigner à ses membres que par moment, vous me faites oublier mon âge. Je tiens particulièrement à saluer toutes les forces économiques de notre territoire qui participent à son dynamisme et sa notoriété :

- les acteurs de l'agriculture, maraîchers, viticulteurs, vignerons, arboriculteurs, éleveurs, apiculteurs
- les acteurs de l'industrie agroalimentaire

- les acteurs du tourisme
- les professions libérales
- nos artisans, nos commerçants

Je félicite tous les chefs de service municipaux, tous les agents placés sous leur responsabilité pour leur engagement entier, leur dévouement au service de nos administrés. J'ai ce soir une pensée particulière pour notre DGS, Monsieur Philippe Maury, qui a fait valoir ses droits à une retraite méritée après plus de 40 ans à ce poste à Aniane. Ce soir, est présente à nos côtés Madame Marion Chanuel qui lui succède dans cette lourde fonction. Je me suis adressé à vous à l'occasion de ces vœux, sans fard ni artifice, avec le soutien de mon équipe. Sachez toujours compter sur toute mon empathie, mon énergie et ma motivation à vos côtés. Je vais donc terminer mon discours, assurément trop long je vous l'accorde, pour vous souhaiter au nom de l'ensemble du conseil municipal d'Aniane une très belle et heureuse année 2024.

Vive Aniane, vive la communauté de communes Vallée de l'Hérault, vive le département de l'Hérault, vive la région Occitanie et vive la République !